

Comité Départemental d'Aviron 47

Agen le 19 novembre 2016



« Avancer pour réussir... »
Années 2016/2020

Présidente

Anne Dauvergne
51, Avenue Gaston Carrère
47110 Sainte Livrade
Tel dom: 05 53 01 48 01
Tel Port : 06 32 90 01 63
E-mail : th.parise@orange.fr

Secrétaire

Alain Brisse

Trésorier

Laurence Durand
44, Rue d'Escanteloup
47200 Marmande
Tel Port : 06 14 03 90 80
E-mail : durandlaurence@sfr.fr

Président Commission Sportive

Nicolas Frankoual
8, rue Victor Hugo
47240 BON ENCONTRE
E-mail : nicolas.frankoual@gmail.com

Président Commission Loisirs

Jean louis Maux
Rivebas
47500 Montavral
Tel Port : 06 86 40 18 99
E-mail : jeanlouis.maux@club-internet.fr

Président Commission Finances

Laurence Durand
44, Rue d'Escanteloup
47200 Marmande
Tel dom : 05 53 79 97 78
Tel Port : 06 14 03 90 80
E-mail : durandlaurence@sfr.fr

Commission des Arbitres

Patrice Chaudron
25, Rue des Roses
47550 Boé
Tel Port: 06 88 13 49 78
E-mail : chaudron.patrice@free.fr



AVIRATHLON DU LOT ET GARONNE A AGEN LE DIMANCHE 15 JANVIER 2017

AVANT PROGRAMME

GENERALITES :

Cette compétition est placée sous le règlement du Code des Régates de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

La compétition se déroulera sur le plan d'eau de Passeligne, Parc Naturel Agen-Garonne, commune de Boé.

Elle sera prise en compte pour l'attribution du " TROPHEE HENRI NIGER " saison 2016-2017 pour les clubs issus du CDA 47.

L'attribution du **Trophée de la Garonne et des Trois Vallées** concerne l'ensemble des clubs participants.

Les catégories au 1^{er} Janvier 2017 seront déterminantes.

CATEGORIES :

J17 et plus : Juniors, Seniors, Vétérans-loisirs (H et F)

J15, J16 : Cadets garçons et filles

J12, 13, J14 : Minimes garçons et filles

EPREUVES :

J15 et plus : Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans-loisirs (H et F)

- 1^{er} **Aviron** : Skiff, deux de couple, quatre

Distance : 2,5 km contre la montre (5 fois la longueur du plan d'eau)

- 2^{er} **Course à pied** : par équipe

Distance : 5 km (2 tours du lac)

J12, 13, J14 : Minimes (H et F)

- 1^{er} **Aviron** : Deux de couple, quatre

Distance : 1,5 km contre la montre (3 fois la longueur du plan d'eau)

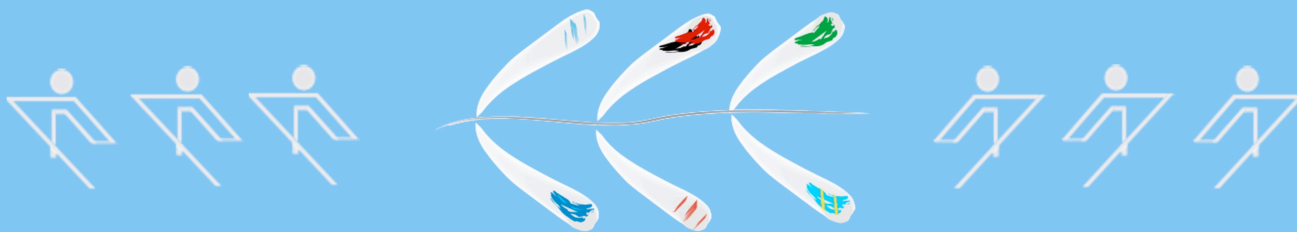
- 2^{er} **Course à pied** : par équipe

Distance : 2,5 km (1 tour du lac)

CLASSEMENT :

Classement par bateau, par discipline, dans les 5 catégories par **addition des temps en bateau et à pied, compris le débarquement.**

Fédération Française d'Aviron – Ligue d'Aquitaine



Comité Départemental d'Aviron 47

CHALLENGE HENRI NIGER :

Le décompte des points suivant réglementation en cours pour cette nouvelle saison.

TROPHEE DE LA GARONNE et TROPHEE DES TROIS VALLEES :

Voir Annexe

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

- Les temps de débarquement et de rangement du matériel hors ponton ne seront *pas* décomptés.
- Les embarcations doivent être déposées sur supports avant le parcours pédestre.
- Les départs et arrivées en course à pied se feront par équipage complet
Ex. : 4+, barreur compris. Pour les J14, J15 le barreur peut être dispensé de la course à pied.

ORDRE DE DEPART :

- Premier départ : **13h**
- Les départs s'effectueront en bateau, **contre la montre**, toutes les 2 minutes dans l'ordre suivant par discipline:

1 ^{er} départ	4X+ M G F	8 ^{ème} départ	2X C G
2 nd départ	2X M G F	9 ^{ème} départ	1X C G
3 ^{ème} départ	4+ J S V L H	10 ^{ème} départ	4+ C G
4 ^{ème} départ	2X J S V L H	11 ^{ème} départ	2X C F
5 ^{ème} départ	1X J S V L H	12 ^{ème} départ	1X C F
6 ^{ème} départ	2X J S V L D	13 ^{ème} départ	4+ C F
7 ^{ème} départ	1X J S V L D	14 ^{ème} départ	Bateaux en rotation

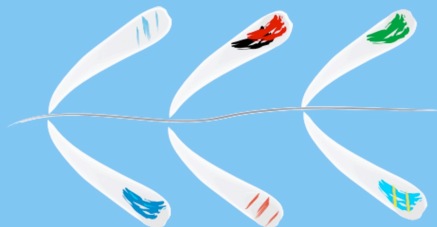
REUNION DES DELEGUES :

11 h 30 sous le chapiteau (en fonction du nombre d'engagés)

MATERIEL :

Les rotations de matériel sont possibles. Pour cela les engagements doivent faire apparaître les rotations afin de fixer l'ordre des départs.

Fédération Française d'Aviron – Ligue d'Aquitaine



Comité Départemental d'Aviron 47

LICENCES ET CERTIFICATS MEDICAUX :

Obligatoires, sous la responsabilité des Présidents de Club.

MODIFICATIONS DU PROGRAMME ET RECLAMATIONS :

Les éventuelles modifications du programme seront arrêtées lors de la réunion des délégués. Les réclamations sur le déroulement des épreuves seront reçues uniquement si elles sont déposées par le **délégué du club** auprès du Président du Jury, conformément au Code des Régates.

ENGAGEMENTS :

A adresser avant le **samedi 07 janvier 2017 sur fichier Excel ci-joint si possible** à:

E-mail : aviron.agenais47@gmail.com

CLUBS CONCERNES :

Compétition ouverte à tous les clubs du Lot et Garonne, de la Ligue de Nouvelle Aquitaine et clubs invités par l'Aviron Agenais.

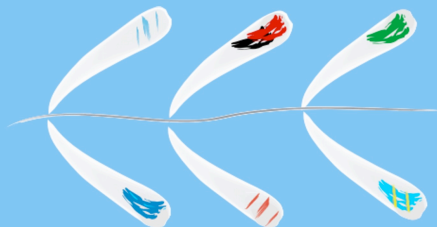
DIVERS :

Restauration sur place (pâtisseries, sandwiches chauds, boissons chaudes)

Un goûter sera remis à chaque compétiteur après leur arrivée.

Pour la Présidente
Nicolas FRANKOUAL, membre du comité départemental 47
Vice-président de l'Aviron Agenais
06 71.49.39.87

Fédération Française d'Aviron – Ligue d'Aquitaine



Comité Départemental d'Aviron 47

Annexe

Répartition des points pour le Trophée de la Garonne

L'intégralité des épreuves est prise en compte pour l'attribution du Trophée de la Garonne. Tous les clubs participants à cet Avirathlon sont concernés.

Place	1	2	3	4	5	6
Points	12	10	8	6	4	2

Répartition des points pour le Trophée des Trois Vallées

Seules les épreuves en équipage (4x+, 4+ et 2x) sont prises en compte pour l'attribution du Trophée des Trois Vallées. Tous les clubs participants à l'Avirathlon sont concernés.

Place	1	2	3	4	5	6
Points	12	10	8	6	4	2

Fédération Française d'Aviron – Ligue d'Aquitaine

Siège : Base de Plein Air du TEMPLE SUR LOT – 47110 LE TEMPLE SUR LOT
RA n° 2359 J.O. du 28/12/1976